



14 rue de Paradis
75010 PARIS
Tél : 01 47 70 62 16

Mél secretariat@ujre.fr

Site <https://ujre.fr>

Président d'honneur Adam Rayski (1913-2008)
Président Claude Sarcey
Pdte déléguée Claudie Bassi-Lederman
Secrétaire Tauba Alman

Communiqué de presse

Garantir les échanges culturels et intellectuels

L'UJRE (Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide) réagit à la polémique autour du concert de l'Orchestre philharmonique d'Israël prévu à la Philharmonie de Paris le 6 novembre 2025, dans un contexte marqué par les appels au boycott culturel liés à la politique du gouvernement israélien de Benyamin Netanyahou.

L'UJRE a toujours distingué entre trois formes d'action* : Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS). Si elle soutient les désinvestissements et les sanctions décidés par des institutions publiques ou privées, car ces mesures sont transparentes, argumentées et contrôlables, en revanche, elle reste réservée sur le boycott, notamment culturel, scientifique ou sportif, qu'elle considère contre-productif et dangereux. Le boycott isolerait les citoyens israéliens qui s'opposent à la guerre et défendent la paix, tout en risquant d'encourager des motivations antisémites difficilement identifiables, car individuelles et non déclarées publiquement.

L'UJRE ne considère pas les biens culturels comme des marchandises et rejette également l'idée selon laquelle la musique ou les artistes pourraient être intrinsèquement assimilés aux crimes d'un gouvernement : aucun lien concret n'est établi entre cette formation de musique classique et la promotion de crimes de guerre. Condamner un orchestre ou un chef d'orchestre, sur une suspicion infondée d'appui à la politique de son gouvernement, serait une injustice collective.

Elle met donc en garde contre une logique de boycott généralisé qui, par analogie, pourrait un jour frapper les artistes français si leur gouvernement devenait autoritaire, à l'instar de ceux de Trump, Bolsonaro, Milei et Netanyahou, qui ont fait la preuve de leur acharnement contre la culture et la science. Elle dénonce enfin une forme de facilité morale du boycott culturel, préférée parce qu'elle vise des artistes plus faciles à atteindre que les intérêts de responsables économiques et politiques, notamment ceux des industriels de l'armement.

En conclusion, l'UJRE réaffirme son attachement à la liberté d'expression et de création artistique, scientifique et intellectuelle, considérée comme un pilier essentiel de la démocratie et du dialogue entre les peuples.

UJRE, Paris, le 3 novembre 2025.

* *Le combat contre l'antisémitisme, une lutte nécessaire*, Ed. UJRE, 2023.

* L'UJRE, issue du mouvement *Solidarité*, naît en avril 1943 dans la clandestinité pour unifier la Résistance juive de la MOI à l'occupant nazi.